

La poursuite en IUT des bacheliers technologiques de 2017 des Hauts-de-France

En 2017, un bachelier technologique des Hauts-de-France sur dix s'est inscrit en IUT après l'obtention de son baccalauréat. Depuis 2013, le taux progresse pour se rapprocher du niveau national. La poursuite en IUT est essentiellement conditionnée par la spécialité de formation et le niveau scolaire. Les étudiants inscrits dans les formations des services obtiennent plus fréquemment leur diplôme.

À la rentrée 2017, 4 000 néo-bacheliers des Hauts-de-France se sont inscrits en 1^{ère} année de DUT en France. Les bacheliers technologiques représentent 34 % de ces inscrits contre 31 % au plan national. La proportion régionale a augmenté de 4,5 points depuis la promulgation de la Loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche en 2013 qui prévoit un accès prioritaire aux bacheliers technologiques en IUT. La progression en 4 ans représente 300 étudiants supplémentaires inscrits en IUT. En conséquence, les parts de néo-bacheliers généraux et professionnels ont toutes deux diminué.

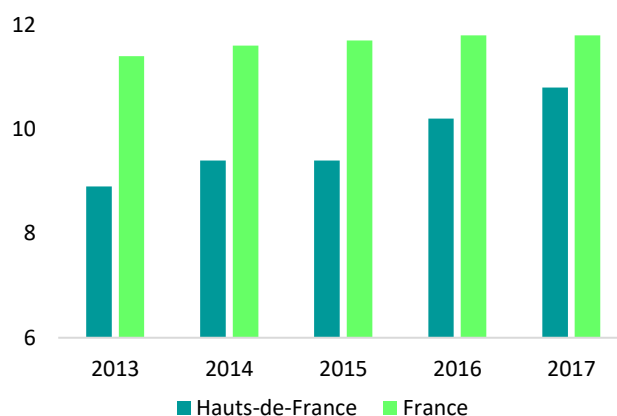
Un bachelier technologique sur dix poursuit en IUT

En 2017, 10,8 % des bacheliers technologiques des Hauts-de-France poursuivent leurs études en IUT. Depuis 2013, ce taux a augmenté de 2 points et tend à se rapprocher du niveau national (figure 1). L'écart n'est plus que d'1 point avec le national, contre 2,5 points 4 ans auparavant.

Les bacheliers technologiques issus des spécialités STI2D et STMG sont les plus concernés par la poursuite en IUT avec des taux de poursuite qui s'élèvent respectivement à 19,4 % et 12,5 %. Les bacheliers de la spécialité STL ont un taux de poursuite proche du taux académique avec 10,9 %. Enfin, les diplômés des spécialités ST2S, STD2A et Hôtellerie sont très peu nombreux à poursuivre en IUT.

Dans les Hauts-de-France, la surreprésentation des ST2S qui poursuivent peu en IUT, et la sous-représentation des STMG qui poursuivent davantage en IUT expliquent ainsi un taux de poursuite structurellement plus faible qu'au niveau national.

1 Évolution des taux de poursuite en IUT (en %)



Champ : secteurs public et privé sous contrat.
Source : MENJ-MESRI, Systèmes d'information Océan, Sise.

Une poursuite essentiellement dans le domaine des services

Les bacheliers technologiques inscrits en IUT s'orientent à 65 % dans le domaine des services et à 35 % dans le domaine de la production, cette répartition est stable par rapport aux années précédentes. Dans les services, 4 inscriptions sur 5 sont réparties dans trois formations : le DUT techniques de commercialisation (41 %), le DUT gestion des administrations et entreprises (23 %) et enfin le DUT informatique (16 %). Dans la production, trois formations regroupent 3 inscriptions sur 5 : 25 % sont inscrits dans une formation de génie mécanique et productique, 19 % dans une formation de génie électrique et informatique industrielle, et 18 % en génie civil – construction durable.

Une poursuite en IUT conditionnée par la formation d'origine et le niveau scolaire

La spécialité de formation d'origine est le critère le plus déterminant dans la poursuite en IUT (figure 2). Toutes choses égales par ailleurs, un élève issu de la spécialité STI2D est davantage susceptible de s'inscrire en IUT après l'obtention de son bac, tandis qu'un élève issu de la spécialité ST2S a une probabilité très faible.

2 Déterminants de la poursuite des bacheliers technologiques en IUT

Déterminants	Probabilité	Significativité
Spécialité de formation d'origine		
STMG	7,9%	Situation de référence*
STI2D	12,5%	***
STL	5,9%	**
ST2S	0,7%	***
Hôtellerie	0,6%	***
STD2A	0,2%	***
Mention obtenue au bac		
Sans mention	7,9%	Situation de référence
Bien ou très bien	26,1%	***
Assez bien	15,9%	***
Département de scolarisation		
Oise	7,9%	Situation de référence
Aisne	10,3%	**
Nord	6,7%	*
Pas-de-Calais	6,1%	***
Somme	7,7%	ns
Sexe		
Homme	7,9%	Situation de référence
Femme	9,4%	***
Age		
A l'heure ou en avance	7,9%	Situation de référence
En retard	7,4%	ns
Secteur de scolarisation		
Public	7,9%	Situation de référence
Privé	7,5%	ns

La probabilité d'intégrer une formation d'IUT pour un homme issu de la spécialité STMG dans un établissement public du département de l'Oise, et ayant obtenu son bac sans mention et sans année de retard est de 7,9 %. ns : non significatif / les signes *** représentent la significativité (*** significatif avec une marge d'erreur de moins de 1 %, ** significatif avec une marge d'erreur de moins de 5 %, * significatif avec une marge d'erreur de moins de 10 %).
Champ : secteurs public et privé sous contrat, voie scolaire.
Source : MENJ-MESRI, Systèmes d'information Ocean, Sise.

La mention obtenue au bac est le second facteur le plus déterminant. Plus la mention est élevée, plus un élève a de chance d'intégrer une formation d'IUT.

Sources

MENJ-MESRI, Systèmes d'information Ocean et Sise.

Pour en savoir plus

Auréli Delaporte, Diane Marlat, « Les effectifs en IUT en 2017-2018 », Note d'information n°9, Juin 2018.

Loïc Ourdouillie, « Dans l'académie, moins d'un bachelier technologique sur dix a poursuivi ses études en IUT en 2014 », Éducation et statistiques – Analyses n°2, Août 2017.

Yohan Baillieul, Mickaël Bréfort, Laure Leroy, « Entrée dans le supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille », Insee Analyses Hauts-de-France n°79, Juin 2018.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'intégrer un IUT est de 15,9 % pour une personne ayant obtenu une mention assez bien et de 26,1 % pour un élève ayant obtenu une mention bien ou très bien.

Dans une moindre mesure le département de scolarisation influence la poursuite en IUT. Toutes choses égales par ailleurs, un élève scolarisé dans la Pas-de-Calais a une chance moindre de poursuivre en IUT. Cette différence n'est pas observée dans l'académie d'Amiens. Une explication pourrait résider dans la plus grande propension à la mobilité des jeunes picards qui quittent la région pour s'inscrire dans les IUT de Reims ou de Paris (cf. pour en savoir plus).

Même si le sexe joue moins, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour une femme de poursuivre en IUT est plus importante. En revanche, elle est indépendante de l'âge et du secteur de scolarisation.

Une meilleure fluidité des parcours dans le domaine des services

Après une première année d'IUT, 55,3 % des étudiants issus d'un bac technologique poursuivent vers une 2^e année d'IUT. Cette poursuite est plus fréquente dans le domaine des services : 58,8 % contre 49,6% dans le domaine de la production. En outre, c'est aussi dans le domaine des services que la réussite au diplôme est la meilleure : 60,4 % des étudiants entrés dans une formation tertiaire en IUT obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans contre 51,1 % pour un étudiant du secteur de la production.

Cependant, la réussite au diplôme en 2 ou 3 ans des bacheliers technologiques (57,4 %) est en retrait par rapport aux bacheliers généraux (76,6 %). Ainsi, conjointement aux politiques visant à favoriser la poursuite des bacheliers technologiques en IUT, un travail d'accompagnement adapté doit être poursuivi pour permettre à ce public d'accéder plus fréquemment au diplôme.

Loïc Ourdouillie, Pasepa

Directrice de la publication : Valérie Cabuil, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des universités

Cheffe du Pôle académique des statistiques, des études prévisionnelles et analyses : Élisabeth Vilain

Coordinatrice des études : Magalie Vigé